

● (1420)

ON DEMANDE À DES MINISTRES DE DONNER DES RÉPONSES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Quelle que soit votre interprétation du Règlement, monsieur le Président, nous la respectons, mais le ministre nous doit des réponses. Le premier ministre nous doit des réponses, de même que le vice-premier ministre. Je lui demande une fois de plus depuis combien de temps le premier ministre est au courant des détails que nous apprenons jour après jour sur un conflit d'intérêts et peut-être même plus concernant les activités de ce ministre? Quand le vice-premier ministre va-t-il laisser le ministre s'expliquer à la Chambre des communes et dire au pays ce qui s'est passé? Quand le vice-premier ministre va-t-il l'y autoriser?

L'hon. Erik Nielsen (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, il l'a fait . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Ouellet: C'est grotesque.

Une voix: Ils étouffent l'affaire.

M. Nielsen: . . . et pendant deux heures hier au comité permanent . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: . . . il a répondu aux questions.

M. Orlikow: Pas du tout.

Une voix: Mise en scène.

M. le Président: A l'ordre, à l'ordre. Pourrions-nous essayer de nous passer de tout ce bruit aujourd'hui?

M. Nielsen: Et il l'a fait de façon tout à fait satisfaisante d'après ce que je me suis laissé dire, sans autres détails sur les dépositions qui ont été faites. Mais je puis dire au très honorable représentant que le problème vient en partie de la nature des accusations portées par les députés d'en face, ceux de son parti . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Parfaitement fondamentales.

M. Nielsen: . . . et du Nouveau parti démocratique, dont certaines, comme celle du député de Prince-Albert hier, sont un outrage aux lois de notre pays. Si le député pense que Magna est coupable ou devrait faire l'objet d'une plainte pour infraction aux lois du Canada, alors qu'il ait la responsabilité . . .

M. Orlikow: Répondez à la question.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Cela s'éternise.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est ici, le tribunal suprême.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Questions orales

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ MAGNA INTERNATIONAL

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Hier soir, nous avons appris que la société Magna International avait reçu des subventions non annoncées pour ses usines de Markham, en Ontario. Nous avons appris également que Peter Czapka, fils de Tony Czapka, dirige deux de ces usines Magna. Le ministre voudrait-il nous expliquer comment il peut continuer d'exercer ses attributions ministérielles après la divulgation qui vient d'être faite de ces liens évidents entre son patrimoine privé et ses fonctions publiques?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, le député a parlé de certaines transactions survenues, il a dit je pense, à Markham. Peut-être n'a-t-il pas consulté son chef. Quand il était premier ministre, son chef a dû savoir qu'il s'agissait là de transactions libérales prévues au protocole d'accord signé le 27 août, et expressément visées à l'annexe 1 de cet accord.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre.

M. Turner (Vancouver Quadra): Il n'a pas eu assez de tripes pour répondre.

M. Ouellet: Ni tripes ni conscience.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'ABSENCE DE COMMUNIQUÉS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Étant donné que c'est lui le ministre qui a approuvé cela, voudrait-il nous expliquer, puisque les députés de mon parti ne veulent pas utiliser le terme dissimulation, pourquoi ces subventions n'ont pas fait l'objet de communiqués? Est-ce que le ministre a des choses à cacher aux Canadiens? Pourquoi ne pas jouer franc jeu, nous dire toute l'histoire, l'histoire complète?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, peut-être le député devrait-il se renseigner auprès de son chef encore d'Ed Lumley. C'est Ed Lumley qui a signé le protocole d'accord le 27 août 1984. Il envisageait pour 50 millions de dollars d'affaires avec Magna International, y compris les trois marchés de Markham. Cela est détaillé. Il y a, par exemple, le marché n° 207,834 concernant des charnières, le marché Multimatic. Au vrai, il devrait dire à la Chambre pour quelle raison il n'y a pas eu de communiqué au sujet du protocole d'accord initial.

● (1425)

Des voix: Oh, oh!